

MODIFICATION n°3 du PLUi(h)

yves.guerpillon@saintpierredechartreuse.fr

ven. 07/11/2025 19:00

À : Enquête publique <enquetepublique@coeurdechartreuse.fr>;

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Dan son courrier du 4 novembre 2025 dont vous avez eu copie, Monsieur le Maire de Saint Pierre de Chartreuse, propose de reporter le projet de l'OAP de St Hugues à l'horizon 2030, de travailler à un nouveau projet de l'aménagement de St Hugues avec les habitants, la CC et l'assistance du CAUE ; puis d'intégrer ce nouveau projet dans une prochaine modification du PLU.

Dans ces conditions, je vous sollicite pour demander dans votre avis que soit retiré l'OAP de St Hugues de la modification N°3 du PLUi(h).

En restant à votre disposition, recevez, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

YVES GUERPILLON



Sans virus. www.avast.com